

LE LOISIR COMMUNAUTAIRE, L'ADN D'UN QUARTIER

Mémoire présenté par

Le Centre du Plateau

Dans le cadre de la consultation publique sur

Diagnostic du loisir montréalais

*Montréal
Juin 2019*

Le Centre du Plateau existe depuis 1988. Notre mission est de contribuer à l'épanouissement et au bien-être de la communauté en offrant un milieu de vie accessible à tous, des activités de loisirs, sportives, socio-culturelles, éducatives et divers programmes communautaires afin de favoriser une équité sociale.

Situé à Montréal, dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, nous accueillons chaque année près de 130 000 citoyens de tout âge. Notre centre compte 89 employés et 117 bénévoles, qui contribuent ensemble à offrir des activités et services arrimés aux désirs des membres. Toutes activités cumulées, nous avons eu plus de 6 200 inscriptions en 2018.

Notre centre est membre de la Fédération Québécoise des Centres Communautaires de Loisir (FQCCL). Cette dernière compte actuellement 79 membres actifs ou affiliés dans 11 régions administratives du Québec. **Nous sommes 39 centres communautaires fédérés sur le territoire de la Ville de Montréal.** Les centres communautaires de loisir fédérés ont la particularité de rejoindre une grande diversité d'utilisateurs puisqu'ils sont multiâge (0 à 99 ans) et multidisciplinaire (loisir physiquement actif, plein air, culturel ou scientifique). L'inclusion dans la diversité et l'accessibilité du loisir dans toutes ses dimensions est au centre de nos préoccupations.

La présente consultation nous enchante. Il nous importe grandement de participer à cette réflexion. En tant qu'organisme communautaire présent depuis plus de 30 ans, l'expérience est notre meilleur atout. Dans ce mémoire, nous exposerons notre point de vue par rapport à notre relation avec l'arrondissement, décrivons les défis à relever liés aux objectifs demandés par la ville, donnerons quelques exemples concrets d'actions menées dans notre milieu et proposerons des pistes de solution pour répondre aux attentes que nous avons pour les années à venir.

Selon notre expérience, la Ville-Centre et les arrondissements auraient avantage à définir certains termes afin d'établir une base plus solide. Les arrondissements sont indépendants de la Ville-Centre en ce qui a trait au loisir, ce qui crée une disparité des visions et des directives données aux organismes communautaires. Nous gagnerions à ce que le "loisir" soit défini clairement et de manière uniforme. Nous pourrions en dire autant des termes "partenaire" et "collaborateur privilégié". Une fois cette base établie, les organismes pourront mieux servir leur milieu. Il est de la responsabilité de la ville de soutenir les organismes communautaires à qui l'on demande d'offrir un loisir accessible et à faible coût.

Le contexte dans lequel évoluent les relations entre la ville et les organismes a connu plusieurs virages dans les dernières années. Auparavant, nous signions des protocoles d'ententes en partenariat tous les trois ans. Depuis 2017, les protocoles sont reconduits annuellement et sont devenus des conventions de services. Nous sommes donc passé de "partenaire" à "sous-traitant". La non-reconnaissance de notre capacité à être plus autonome nous empêche de voir à moyen ou long terme et nous restreint à donner davantage de services. Toujours être évalué sur l'aspect quantitatif au détriment du qualitatif ne représente pas la réalité vécue sur le terrain.

Si nous respectons uniquement les barèmes contenus dans les conventions de services, une partie de notre mission ne pourrait être accomplie. Avoir une pleine consultation et concertation entre les agents de développement de la ville et les organismes permettrait aux citoyens de bénéficier de la vision et de l'expertise de chaque partie.

La gestion des redditions de comptes est également une préoccupation quotidienne. Toujours depuis 2017, nous devons présenter une reddition de compte pour chaque programme de notre organisme. Nous sommes donc passé d'une à quatre redditions exigées chaque année, sans compter celles demandées lors de chaque demande de financement hors de nos conventions de services. Ce sont là beaucoup de données répétitives que nous devons traiter différemment selon les demandes. Les agents de développement sont aussi touchés par cette charge. Environ 40% du temps de travail y est consacré. Si chaque demande pouvait être rédigée selon un modèle fixe et prédéfini, cela permettrait d'harmoniser la documentation et diminuerait grandement le temps passé sur cet aspect du travail.

Nous voulons également parler de l'évaluation de notre enveloppe budgétaire. Le montant qui nous est attribué annuellement est le même depuis 1998. Aucune indexation n'a été considérée. L'augmentation du coût de la vie et du salaire minimum a donc été entièrement assumée par notre organisme. Nous parvenons à obtenir du financement extérieur mais il est uniquement destiné aux divers projets qui complètent nos services. Cela ne couvre pas les frais de base liés à notre fonctionnement. Nous croyons qu'un "financement à la mission" pourrait régler ce problème. Nous aurions alors une plus grande autonomie quant à la gestion d'un budget global assuré pour une durée de trois ans.

Mettons maintenant de côté les aspects évaluatifs et comptables et parlons plutôt de l'importance de nos actions dans notre milieu de vie. En tant que centre communautaire, être à l'écoute et au service des citoyens du quartier est notre objectif premier. Cela surpasse le simple mandat d'offrir du loisir. Nous côtoyons tous les jours les gens qui habitent notre arrondissement et qui fréquentent notre centre. Leurs besoins vont au-delà de l'offre de cours. Nous nous devons d'être un joueur actif qui contribue au développement social et donne accès à un milieu de vie sain et représentatif de la réalité de notre quartier.

Briser l'isolement, nous le faisons grâce à la mise en place d'un programme créant un réseau d'hommes retraités pouvant se rassembler et partager leurs intérêts et leur expérience de vie. Nous le faisons également en ouvrant nos portes aux bénévoles désirant s'impliquer auprès de notre organisme. Nous agissons ainsi en tant qu'intégrateur social et permettons à ces citoyens d'être actifs dans leur communauté locale.

Nous aidons à rendre l'activité physique accessible à tous en permettant à plusieurs familles financièrement précaires de participer à nos activités par le biais de subventions et de donations de dîners lors des camps de jour.

Nous intégrons des enfants ayant un handicap physique ou intellectuel à nos camps de jour en engageant des accompagnateurs spécialisés et en aménageant des installations sur mesure pour leurs besoins. Un événement attendu et précieux pour ces jeunes et leurs familles, trop souvent en manque de ressources. Certains ont même grandi à nos côtés. Maintenant adultes, ils ont leur place chez nous et participent à plusieurs activités estivales.

Promouvoir l'importance d'être actif et en santé à tout âge est aussi un volet important de nos actions quotidiennes. Pour plusieurs de nos membres retraités, la participation à une

activités physique est vitale. Ils peuvent alors continuer d'être autonomes tout en développant un sentiment d'appartenance envers un groupe.

Ce ne sont là que quatre exemples d'actions qui font la différence dans la vie de ceux et celles qui habitent le quartier. Ces actions sont motivées par des valeurs qui nous tiennent à cœur. Plusieurs de ces initiatives pourraient être inexistantes car elles sortent du cadre de notre convention de services. Elles sont tout de même très importantes à nos yeux car elles incarnent nos valeurs et notre mission. Voilà pourquoi l'idée de "financer à la mission" nous apparaît comme étant la plus appropriée. En tant que centre communautaire, nous devons en faire plus et sommes porteur d'un projet de société guidée par l'équité, l'inclusion et l'accessibilité.

En somme, souhaiterions que l'importance du communautaire soit valorisé davantage. Les organismes communautaires jouent un rôle primordial au sein de leur milieu et sont bien placés pour représenter les besoins et désirs des citoyens qui y habitent. Voilà pourquoi, en complicité avec la Ville-centre et les arrondissements, établir une vision commune, se doter d'une politique du loisir montréalais et s'assurer que celle-ci soit dirigée et bien vivante nous semble une proposition prometteuse pour l'avenir. Nous avons tous à cœur l'épanouissement de la communauté et nous sommes convaincus que la concertation est la clé pour un vivre-ensemble réussi.